

SESSAD RETSEA 93

39, rue du Breuil
93140 BONDY
E-MAIL : sessadretsea93@ipsis.org

Objet : Annonce interne

Bondy, le 21 octobre 2024

Recherche

Pour le SESSAD RETSEA 93 situé à Bondy (93)
2 EDUCATEURS(TRICES) SPECIALISES(EES)
Postes en C.D.I.
ETP 100 % CCNT 1966

L'association IpSIS, œuvrant dans le champ du handicap, recrute 2 Educateurs(trices) Spécialisés(ées) au sein de son dispositif innovant de maillage territorial, le SESSAD RETSEA 93, disposant de 99 places accueillant des enfants et adolescents de 0 à 20 ans orientés par la MDPH et leurs familles. Ce dispositif propose un service ciblé sur l'accompagnement des enfants au plus proche de leurs domiciles ainsi que le soutien et l'accompagnement à la parentalité.

Le RETSEA 93 dont le siège sis à Bondy est annexé par plusieurs antennes localisées sur l'ensemble du territoire de la Seine Saint-Denis où sont répartis les professionnels (2 ou 3 par antenne) qui travaillent en mode ambulatoire.

1. MISSIONS

Dans le respect du projet de service, l'Educateur(trice) Spécialisé(e), sous l'autorité du Directeur du service et du Chef de service, accompagne et soutient l'enfant et sa famille dans la cohérence de son projet personnalisé : scolarisation et pré professionnel, socialisation, insertion, autonomie dans le milieu ordinaire.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Accompagner l'enfant au sein de ses différents lieux de vie,
- Assurer un rôle de référent de l'enfant,
- Orienter, accompagner et soutenir la famille dans son rôle éducatif,
- Faire le lien entre les différents partenaires,
- Contribuer activement à la réflexion pluridisciplinaire.

2. COMPETENCES

- ✓ Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- ✓ Connaissance des techniques éducatives
- ✓ Aisance relationnelle et rédactionnelle
- ✓ Posture adaptée à la relation éducative
- ✓ Capacité d'autonomie et de remise en question

Permis de conduire catégorie B obligatoire en raison de la mobilité.

Envoyer un CV et une lettre de motivation à Monsieur Florian FROTEY le Directeur par mail :
florian.frotey@ipsis.org

Prise de fonction : dès que possible

Rémunération : selon la CCNT du 15 mars 1966 / ancienneté